



PORT AUTONOME
DE COTONOU

Section 0. Avis d'appel d'offres

Objet : Mise en place du portail du Système d'Information Portuaire : portail d'accès unique aux applications de la communauté portuaire

Référence de l'AAO : S_DSIP_84512

Avis n° : 013/2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 08/03/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou affiché sur son tableau d'affichage et publié sur son site web le 29 décembre 2023.
2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **mise en place du Portail du Système d'Information Portuaire : portail d'accès unique aux applications de la communauté portuaire.**
3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter la prestation de mise en place d'un Portail du Système d'Information Portuaire (PSIP) dont l'objectif principal d'offrir accès unique, sécurisé et facile aux applications et services de la communauté.

Les prestations sont en deux lots. Le premier : Lot 1 est la mise en place des plateformes : portail du SIP, documenthèque, plateforme des services portuaires et le second : Lot 2 est la mise en place d'une solution de Single Sign On (SSO) pour le Portail Système d'Information Portuaire du port de Cotonou. Les prestations objets de la mise en place du portail du Système d'Information Portuaire : portail d'accès unique aux applications de la communauté portuaire comprennent plusieurs modules à savoir :

- Mise en place d'un Site Web Vitrine du Portail du SIP ;
- Mise en place d'une Documenthèque ;
- Mise en place d'une plateforme des services du Port de Cotonou ;
- Mise en place d'un système de SSO.



Le module SSO du Portail d'Accès Unique cité au point 4 est décrit dans le Lot 2 et constitue une dépendance fonctionnelle de la plateforme à mettre en place. Ces modules permettront

à la communauté portuaire d'accéder aux applications de cette communauté en un seul et unique endroit, après s'être identifié et authentifié.

Un candidat peut soumissionner au deux (02) lots et être attributaire des deux (02) à la fois s'il répond aux critères de qualification financière cumulée pour les deux (02) lots.

En conséquence, lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement plus avantageuses sur les deux (02) lots mais ne dispose pas des qualifications requises pour être attributaire desdits lots à la fois, il lui sera attribué le lot sur lequel l'écart ou les écarts entre le montant ou les montants du suivant ou des suivants et son montant ou ses montants est ou sont le (s) plus élevé (s). Les offres variantes ne seront pas prise en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. L Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou ou son mandataire ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics **au bureau 111 situé au Rez-de -chaussée (RDC) du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou de : 08h-12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1)** ou sur le site web du PAC à l'adresse suivante : www.portcotonou.com.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

* **Lot 1**

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entité régulièrement installée au Bénin ou à l'étranger exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des Systèmes d'information ou de l'implémentation de solutions de sécurité des systèmes d'information justifié par le registre de commerce ou les statuts ;



- Avoir exécuté en tant que prestataire principal / sous-traitant au moins deux (02) marchés qui prend une fois en compte chacun des domaines ci-après :
 - développement web et mobile et de la gestion de contenu ;
 - de la mise en place d'une documenthèque ;
 - de l'intégration et du développement d'API ;
 - de la mise en œuvre de plateformes de services en ligne, et dématérialisés ;
 - gestion des transactions, le traitement des paiements au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours d'un montant de cinquante-six millions (56 000 000) FCFA chacun, justifiés par les copies d'attestation de bonne fin d'exécution ou une attestation de service fait. L'une ou l'autre des preuves doit être appuyée du contrat (pages de garde, de signature et les pages portant les montants). La possibilité devra être donnée à l'Autorité Contractante pour vérifier les expériences fournies par une démonstration à travers les plateformes conçues. A cet effet, le code d'accès à la solution similaire développée doit être jointe à l'offre. Les critères à vérifier en mode « démonstration » pour les solutions similaires développées sont celles décrite au point **2.1 Description des plateformes ou solutions similaire développée attendu des candidats** de la Partie II Programme d'activité.
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des prestations.



Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI.

Ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de dix-huit millions (18 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences

- Être une entité régulièrement installée au Bénin ou à l'étranger exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des Systèmes d'information ou de l'implémentation de solutions de sécurité des systèmes d'information justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant égal à quatre-vingts millions (80 000 000) FCFA valide sur la durée de l'exécution du marché ;
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des prestations.

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (03) ans d'âge ;

Et

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de dix-huit millions (18 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

Lot 2

c) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entité régulièrement installée au Bénin ou à l'étranger exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des Systèmes d'information ou de l'implémentation de solutions de sécurité des systèmes d'information justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir exécuté en tant que prestataire principal / sous-traitant au moins deux (02) marchés de SSO réussi, et de la gestion des identités et des accès (IAM : Identity Access Management) au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et



Handwritten signature

2023) et de l'année en cours d'un montant de quarante-neuf millions (49 000 000)

FCFA chacun, justifiés par les copies d'attestation de bonne fin d'exécution ou une

attestation de service fait. L'une ou l'autre des preuves doit être appuyée du contrat

(pages de garde, de signature et les pages portant les montants). La possibilité devra

être donnée à l'Autorité Contractante pour vérifier les expériences fournies par une

démonstration à travers les plateformes conçues. A cet effet, le code d'accès à la solution

similaire développée doit être jointe à l'offre. Les critères à vérifier en mode «

démonstration » pour les solutions similaires développées sont celles décrite au point

2.1 Description des plateformes ou solutions similaire développée attendu des

candidats de la Partie II Programme d'activité.

- Disposer d'une certification **ISO 27001**
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des prestations.



Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à soixante-dix millions (70 000 000) FCFA justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI.

Ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de vingt-quatre millions (24 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

d) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entité régulièrement installée au Bénin ou à l'étranger exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatique ou d'expertise en sécurité des

ou de l'implémentation de solutions de sécurité des
Systèmes d'Information justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant égal à soixante-dix millions (70 000 000) FCFA ;
- Disposer des moyens humains nécessaires pour l'exécution des prestations.

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (03) ans d'âge ;
Et
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de vingt-quatre millions (24 000 000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

7. Le délai de réalisation des prestations est de neuf (09) mois pour le lot 1 et six (06) mois pour le lot 2 à partir de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrage des prestations.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 08 / 03 / 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)** aux heures suivantes : **08h -12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1)**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web (**Non Applicable**) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.



9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : au Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou au plus tard le 03.04.2024 à 10h 00 minutes (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après Salle de dépouillement de la **Direction des Marchés Publics du PAC**, le 03.04.2024 à partir de 10 heures 30 minutes (GMT+1).



11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) F CFA pour le lot 1 et sept cent mille (700 000) F CFA pour le lot 2.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet. Une réunion préparatoire sera organisée pour les candidats, le 19.03.2024 à partir de 10h heures 00 minutes (GMT+1) à la Salle de dépouillement de la **Direction des Marchés Publics du PAC**

Fait à Cotonou le, 08/03/2024
Le Directeur des marchés publics


Félix Dieudonné ADAHE WIGBE

